

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SYNDICAT ASL LA JOIE DE VIVRE

VENDREDI 21 JUILLET 2023

Le vendredi 21 juillet 2023, sur convocation de son président, les élus du syndicat de l'ASL « la joie de vivre » se sont réunis chez M. Martin Alain 3 allée Fernand Raynaud.

Sont présents.

M. ALAIN MARTIN Président

M. MICHEL MOUTTET Vice-Président

M. JEAN. LOUIS MIARA Secrétaire

M. GERARD ROUZIER Trésorier

M. ALAIN TAHON Membre absent excusé

Joint par téléphone au terme de la réunion pour l'informer des points débattus

À 18h 00, le quorum étant atteint, le syndicat peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Préparation d'un texte à diffuser auprès d'un panel de colotis afin de susciter leur adhésion au syndicat bureau lors des prochaines élections.
- Relation avec la direction générale des impôts
- Bilan financier : état des recouvrements
- Budget prévisionnel exercice 2024
- Extension du stationnement
- Travaux programmés pour le second semestre

Texte pour un appel à candidatures

Ce texte avait été préalablement soumis à chaque membres du syndicat

Ce texte sera envoyé par courriel individuel à panel de colotis.

Par rapport à la version première, nous avons complété en séance ce texte

Madame, Monsieur

Dans le loti-infos numéro 28, nous avons abordé le sujet du renouvellement du syndicat de l'ASL qui devra être voté lors de l'AGE du 8 décembre 2023.

À ce jour, notre appel à candidatures n'a pas reçu d'écho.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous solliciter individuellement, car nous pensons que vos connaissances professionnelles qu'elles soient d'ordre technique, commercial, juridico/administrative, informatique, relationnel... seraient bénéfiques à l'ASL.

Sauf problème de santé, l'équipe actuelle se représentera hormis M. Rouzier.

Pour les 2 ans qui viennent, la pérennité de l'ASL est assurée en toute autonomie. Mais, nous avons besoin que 3 nouveaux membres se présentent pour compléter le syndicat et préparer le renouveau dans 2 ans. Les activités du syndicat consistent à gérer le bien commun. Les activités de « garde

champêtre, de conciergerie, d'éboueurs » ne relèvent pas de l'autorité et des compétences du syndicat. Nous vous précisons ce point, car parfois nous sommes sollicités par des colotis qui n'ont pas lu les statuts.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer et vous fournir tous les éléments indispensables pour éclairer votre décision.

Dans l'attente de votre réponse.

Pour les membres du syndicat/bureau de l'ASL « La joie de vivre »

Le président A. Martin

Relation avec les impôts (information)

Depuis la dématérialisation des documents, nous ne recevons plus le document papier pour la taxe foncière. M. Rouzier s'était présenté auprès des impôts lors d'un rendez-vous pour leur signaler ce manque. Nous devons recevoir par courriel un code d'accès qui n'est jamais arrivé. Les impôts nous ont envoyé dernièrement un courrier (en date du 25/06/2023) nous demandant de déclarer nos revenus, car ils nous catégorisaient comme association à but non lucratif. Nous avons répondu par courrier AR (en date de réception 13/07/2023) que nous n'avions aucune activité commerciale et joint comme preuve nos statuts. Ce courrier s'est croisé avec leur second courrier de mise en demeure en date du 09/07/2023 reçu le 13/07/2023. Nous avons alors téléphoné le lundi 17 à 10 h 30 (0494125942) au SIE de Hyères. Après avoir exposé notre situation, notre interlocuteur des impôts a procédé en direct sur leur site à l'annulation effective de l'inscription de notre ASL en tant qu'association à but non lucratif et en nous garantissant que nous recevons plus de courrier.

Bilan des travaux sur les espaces verts (information)

Le débroussaillage complet du lotissement a été réalisé fin juin début juillet. En octobre ou novembre nous procéderons à un nettoyage des bords de routes.

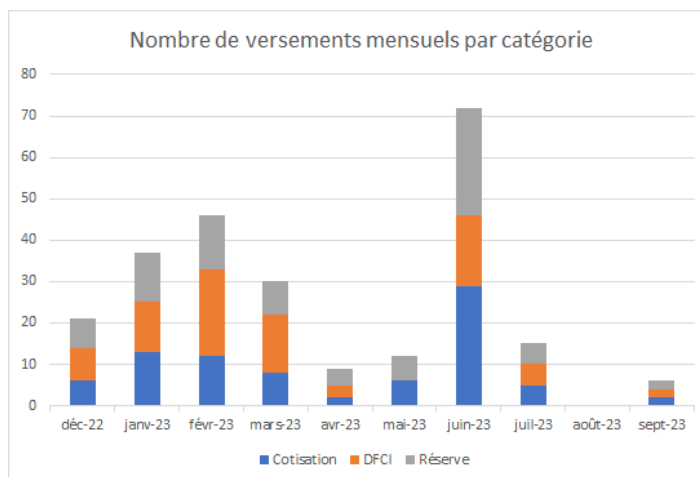
Bilan financier (information)

Gérard Rouzier nous informe que nous disposons actuellement au 20/03/2023 de **7768,66 €** sur le compte courant et de **13 483,99 €** sur le livret A.

Factures lf paysage en attente : **4488 + 3141,6 = 7629,60 €**

Reste à percevoir auprès des colotis. **1290 €**

Reste à percevoir versements différés **725 €** soit au total **2015 €**



Budget prévisionnel exercice 2024 (vote)

Pour tenir compte de l'inflation, le budget sera calculé avec une inflation estimée à 5 %

Accord des membres à l'unanimité

Extension du stationnement (information)

Pour remédier à la pénurie de places, il serait possible d'étendre le premier parking en montant le boulevard de la joie de vivre. L'objectif est de faire prendre conscience aux colotis de l'importance du montant des travaux. Un second objectif serait d'autoriser uniquement sur ce parking le stationnement des véhicules utilitaires type trafic, expert, master,...

Nous mettrons aussi à l'OdJ le marquage de 3 places en descendant le boulevard de la joie de vivre entre la sortie de M. Mme Bayol et la sortie de Mme Nolden et M. Martinez

Ci-dessous courriel pour la société Broccardo

Bonjour M. Broccardo,

Confrontés à une pénurie de places de stationnement, nous envisageons une extension du premier parking du boulevard de la Joie de vivre. D'après le plan en pièce jointe, nous pourrions créer 2 fois 4 places voire 5 places. Nous aimerions vous rencontrer afin d'étudier la faisabilité et les conditions de réalisation de ce projet. Celui-ci sera soumis au vote en assemblée générale. Il me faudra donc un devis. Merci de prendre contact avec moi 0619443805. Bien qu'il n'y ait pas d'urgence, il nous faut boucler le dossier pour le 15 novembre, date à laquelle nous envoyons l'ordre du jour de l'assemblée générale.

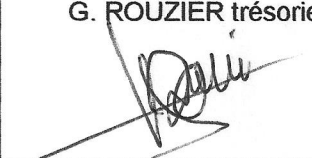
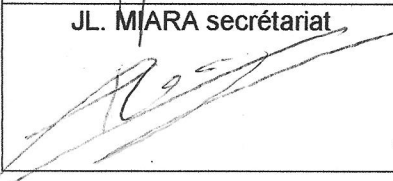
Cordialement. Pour l'ASL La joie de vivre le Président A. Martin

Travaux programmés pour le second semestre (information)

Un entretien des bords de routes en octobre novembre 2023

Une inspection de la canalisation des eaux usées (par la SAM) qui rejoint le boulevard de la Joie de vivre au niveau du poste EDF à l'allée Sardou via les terrains de M. Mme Bayol et de M Mme Belliard.

Au terme de ces échanges, la réunion s'est achevée à 19 h.

A. MARTIN Président 	M. MOUTTET vice-président 	G. ROUZIER trésorier 
JL. MIARA secrétariat 	A. TAHON membre Absent excusé 